



Bulletin de l'Association Henri Pézerat • Travail • Santé • Environnement

Septembre-octobre 2015

Cette lettre électronique reprend les différentes informations reçues le(s) mois dernier(s) sur l'adresse mail de l'association et les initiatives auxquelles elle a participé. **Faites-nous parvenir toutes les infos sur l'actualité de vos luttes, qu'elles puissent alimenter cette lettre mais également le site Internet !**

A vos agendas !

Les 20 et 21 novembre 2015 : notre prochaine AG à Fontenay-sous-Bois.

Un mail vous sera envoyé très prochainement pour les aspects pratiques et l'ordre du jour. En attendant, **si vous voulez dormir sur place**, avant et/ou après, **n'hésitez pas à réserver sans tarder** sur le site internet de l'hôtel Ibis Fontenay avec le lien suivant : www.accorhotels.com/fr/hotel-6923-ibis-styles-fontenay/index.shtml

L'association peut rembourser (sur factures) les frais de transport et d'hébergement dans la mesure où ils ne peuvent l'être par une association locale adhérente.

- **Le lundi 19 octobre 2015 à 20h50** sur France 3, ne loupez pas la diffusion du documentaire de Eric Guéret et de Hugues Nancy, « La santé en France – enquête sur les inégalités », avec une large place aux inégalités de santé liées au travail et aux pollutions industrielles.

Des nouvelles des collectifs en lutte

- **Victoire contre Monsanto.** Le 10 septembre dernier, Paul François, 8 ans après la procédure qu'il a lancé contre Monsanto, a obtenu de la cour d'appel de Lyon la reconnaissance de la responsabilité de cette entreprise dans son intoxication par un pesticide. Voir le communiqué :

- de l'association Phytovictimes : www.phyto-victimes.fr/2015/09/victoire-pour-paul-francois-apres-huit-de-combat-contre-monsanto

- de l'association Henri Pézerat auquel est joint l'arrêt de la cour d'appel : www.asso-henri-pezerat.org/monsanto-condamnee-en-appel-pour-avoir-intoxique-paul-francois

• **Triskalia : suicide reconnu en accident du travail.** Dans l'affaire Triskalia à Guingamp, le suicide de Gwenaël Le Goffic a été reconnu comme accident de travail par le Tribunal des affaires de sécurité sociale de Saint-Brieuc.

Voir le communiqué de Solidaires Bretagne en pièce jointe et l'article dans *l'Humanité* : www.humanite.fr/triskalia-le-suicide-dun-salarie-reconnu-comme-accident-de-travail-583169

• Suite à la diffusion par France Inter d'une émission sur le thème « Ecouter le monde sous-marin » au cours de laquelle le journaliste raconte son odyssée dans un sous-marin nucléaire, **l'Association des victimes du plateau d'Albion et l'antenne des irradiés des armes nucléaires et de leurs familles de l'Association Henri-Pézerat** ont vivement réagi par un communiqué (voir en pièce jointe) dont voici un extrait : « Nous, victimes irradiées de la construction, de la maintenance et de la surveillance des missiles nucléaires, nous tenons à exprimer notre indignation devant une telle banalisation des dangers subis par les travailleurs, civils et militaires, travaillant ou ayant travaillé, dans les sous-marins nucléaires, mais aussi sur la base de l'Île Longue ou au Plateau d'Albion. Les cancers, leucémies, nécroses osseuses et autres pathologies radio-induites nous atteignent les uns après les autres, dans l'indifférence générale et le déni des autorités médicales et militaires. Des enfants de certains d'entre nous souffrent de graves malformations, comme à Mururoa, comme à Tchernobyl, comme à Fukushima... »

• **L'Association des anciens verriers de Givors** a réuni le 10 octobre dernier près de 80 personnes pour le droit à la santé au travail. « Nous ne nous satisfaisons plus de connaître les causes des maladies et les responsabilités. Il s'agit de sensibiliser d'autres secteurs industriels à la prévention des risques » a expliqué Laurent Gonon, coordinateur maladies professionnelles à l'Association. Les actes de ces rencontres seront diffusés prochainement. Suivre leur actualité sur www.verriers-givors.com

D'autres retours sur des mobilisations (notamment contre la réouverture de la mine de Salau, en Ariège) sont en cours de rédaction, ils figureront dans la prochaine lettre. N'oubliez pas de nous alimenter de vos initiatives pour les mettre en partage.

Chantiers en cours

– *Reconnaissance en maladie professionnelle* –

On en parle depuis longtemps et on ne le fait pas. Dans la perspective de **redonner une dimension collective à la réparation** et de se doter d'outils et de moyens à la hauteur des bagarres à mener, notamment pour la reconnaissance des maladies hors tableau, nous souhaitons collecter tous les avis de CRRMP dont vous auriez connaissance, afin de constituer une banque de « jurisprudence » à mettre ensuite en partage. **Merci de nous faire parvenir tous les avis de CRRMP dont vous seriez en possession, positifs ou négatifs, et de toutes années.** On compte sur vous !

Pour mémoire, le CRRMP avait été créé pour rendre visible des maladies liées au travail ne figurant pas aux tableaux et pour faciliter la création de nouveaux tableaux. Les avis rendus par les CRRMP rendent compte d'une très grande hétérogénéité dans les appréciations de ce collège de trois médecins. Se doter d'une banque de données d'avis de CRRMP permettrait de mutualiser cette connaissance et de s'appuyer sur les décisions positives pour faire aboutir de nouveaux dossiers. Contact : asso hp@gmail.com

– *Amiante* –

Plusieurs organisations anglaises, dont BanAsbestos-UK s'élèvent contre l'importation de jouets et autres produits contenant de l'amiante. En effet, des informations récentes aux Etats-Unis ont « fait état de la présence de divers types de fibres d'amiante dans des crayons et des jouets (kits de prise d'empreintes) importés de Chine. Auparavant, des chercheurs coréens avaient mis en évidence une contamination par l'amiante de poudres pour bébé d'origine chinoise et les autorités italiennes, espagnoles et irlandaises avaient saisi des bouteilles thermos toxiques provenant également de Chine » Dans un communiqué intitulé « **Arrêtez de jouer avec le cancer** », elles « exhortent les autorités locales, agences gouvernementales et organismes de surveillance du marché à prêter une attention prioritaire à la menace posée par la possible contamination par l'amiante d'objets importés au Royaume-Uni ». Retrouvez en pièce jointe l'intégralité de ce communiqué. Et en France, où en sommes-nous ?

Pendant ce temps, **au Canada, des voix s'élèvent pour qu'on assouplisse les règles de sécurité pour les travailleurs en contact avec des résidus d'amiante.** « À Thetford Mines, travailleurs et politiciens trouvent exagérées les mesures de sécurité contre les effets potentiellement nocifs des résidus d'amiante et réclament un assouplissement de

ces mesures. Cependant, une étude commandée par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), dont Radio-Canada a obtenu copie, ne recommande pas d'aller vers un allègement des règles. » A retrouver sur :

<http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/economie/2015/08/30/001-thetford-mines-residus-amiante-regles-securite.shtml>

Le droit en pratique et autres outils

- Alain Carré, médecin du travail et vice-président du syndicat national des médecins du travail des mines et des industries électriques et gazières (SMTIEG-CGT), nous livre la synthèse qu'il a rédigé sur **les conséquences sur la santé des salarié-e-s des attaques récentes et en cours contre la médecine du travail**. « La ligne directrice qui permet de comprendre l'ensemble des décisions de la mandature actuelle en matière de prévention des risques professionnels est la volonté de supprimer toute visibilité en matière de repérage et d'évaluation des risques professionnels. » A retrouver en totalité [en pièce jointe](#).

- Et toujours le bulletin *Et voilà* de la Commission santé et conditions de travail de Solidaires à retrouver sur www.solidaires.org/article51680.html

Avec également une fiche spéciale « **Surveillance au travail : les droits et recours des salarié-e-s, les obligations des employeurs** ». L'usage du numérique prend une place grandissante dans les relations de travail. De plus en plus d'entreprises et d'administrations utilisent et multiplient les dispositifs de surveillance des salariés: géo localisation, vidéo-surveillances, contrôle des horaires, des messageries électroniques, écoutes et enregistrement des appels téléphoniques. « Il est 10H02 et vous n'êtes pas à votre poste de travail », « vous avez passé trop de temps avec ce client », vidéos tournées à l'insu des caissières par des caméras dissimulées, il s'agit là de nombreuses pratiques contraires au droit du travail. Alors qu'est-ce qui est autorisé ? Quels sont les droits et obligations des employeurs, et quels sont ceux des salarié-e-s ?

Une fiche récapitulative à retrouver sur www.solidaires.org/Fiche-outils-no-17-Surveillance-au-travail-les-droits-et-recours-des-salarie-e

- L'ensemble des **numéros de la revue Hesamag** de l'institut de santé et sécurité au travail (ETUI) de la Confédération européenne des syndicats (CES) est **désormais disponible** sur www.etui.org/fr/Themes/Sante-et-securite/HesaMag/%28offset%29/all

• **Cancer du sein et travail : des données accablantes en provenance des États-Unis**

Un rapport publié en août 2015 par le Fonds du cancer du sein aux États-Unis contient des données accablantes sur le rôle des conditions de travail dans les cancers du sein. Basé sur une analyse minutieuse de la littérature scientifique la plus récente, le rapport confirme des associations déjà observées entre différentes professions et les cancers du sein. Parmi les infirmières, le risque est augmenté de 50 %. Il est multiplié par quatre dans des professions qualifiées. [...]

Le rapport liste les risques professionnels qui expliquent ces chiffres. Il s'agit principalement d'un ensemble de substances chimiques comme le benzène et d'autres solvants, les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), les pesticides et de nombreux autres perturbateurs endocriniens. Le travail de nuit et les rayonnements ionisants sont également à l'origine de cancers du sein.

« On assiste depuis dix ans à un blocage des politiques communautaires de santé au travail. Cette situation accroît les inégalités sociales de santé. En ce qui concerne les cancers du sein qui sont des cancers hormono-dépendants, la passivité de la Commission européenne par rapport au problème posé par les perturbateurs endocriniens et sa subordination aux lobbies industriels contribue à empêcher une prévention efficace sur les lieux de travail », a déclaré Laurent Vogel, chercheur à l'ETUI.

A retrouver en totalité sur www.etui.org/fr/Actualites/Cancer-du-sein-et-travail-des-donnees-accablantes-en-provenance-des-Etats-Unis

Le livre *Intoxication* de Stéphane Horel, qui vient d'être publié, décrit les méthodes des industriels qui ont obtenu de la Commission européenne qu'elle impose l'inaction concernant les perturbateurs endocriniens :

www.liberation.fr/monde/2015/10/07/perturbateurs-endocriniens-comment-les-lobbys-ont-gagne_1399272

• **Les troubles musculo-squelettiques (TMS) sont le premier problème de santé au travail dans l'Union européenne.** Ils témoignent de l'intensification des conditions de travail qui affecte un nombre croissant de travailleurs de l'industrie et des services. Ecrit par Yves Roquelaure (Laboratoire d'Ergonomie et d'Épidémiologie en Santé au Travail), ce Policy brief se penche sur les liens entre travail et TMS. Il formule des recommandations politiques afin d'améliorer la prévention de ces risques professionnels. A retrouver sur www.etui.org/fr/Publications2/Policy-Briefs/European-Economic-Employment-and-Social-Policy/Les-troubles-musculo-squelettiques-un-enjeu-majeur-de-prevention-des-risques-professionnels-en-Europe

A lire, (re)voir, (ré)écouter...

- L'émission « **Sur les docks** » d'Inès Léraud sur la **pollution du Limousin après l'exploitation des mines d'uranium**, diffusée sur France Culture. « La région Limousine a vécu l'un des épisodes les plus importants de l'histoire de l'industrie uranifère française. Entre 1948 et 2001, 60 mines y ont permis la production de dizaines de milliers de tonnes d'uranium (de quoi alimenter nos centrales nucléaires pendant environ 2 ans). Et 50 millions de tonnes de déchets sont restés sur place. » A retrouver sur :

www.franceculture.fr/emission-sur-les-docks-collection-enquetes-mines-d-uranium-le-limousin-face-a-son-passe-2015-09-03

- L'article de Reporterre sur le **projet d'exploitation minière en Creuse par Areva** : www.reporterre.net/Le-projet-minier-d-une-ex-filiale-d-Areva-menace-l-environnement-en-Creuse

- Le dernier livre de Fabrice Nicolino, *Lettre à un paysan sur le vaste merdier qu'est*



devenue l'agriculture, qui dénonce les ravages de l'agriculture industrielle. « J'ai choisi de m'adresser à un vieil homme de 91 ans, qui va donc bientôt mourir. Et j'essaie, sur un mode vif, de lui expliquer pourquoi son monde a disparu. Quelles ont été les grandes dates de cette funeste épopée. Qui en sont les acteurs et les profiteurs. Ce qu'en sont les conséquences humaines, sociales et bien sûr écologiques. Ce qu'on peut encore imaginer. » On ne l'a pas encore lu mais c'est sûr que c'est très bien. On peut en lire un extrait ici :

<http://fabrice-nicolino.com/?p=2038>

- **70 ans après Hiroshima, « le risque des faibles doses de radiations doit être réévalué »**. Selon Annie Thébaud-Mony, les effets biologiques des radiations ionisantes sont plus complexes et plus diversifiés que ce qu'ont montré les observations réalisées sur les survivants des bombardements atomiques au Japon, qui servent pourtant de référence. Retrouvez son interview publiée dans *Sciences et avenir* en [pièce jointe](#).

- Les associations et syndicats italiens diffusent un communiqué à l'audience préliminaire du **second procès Eternit à Turin**, qui s'est tenu le 24 juillet dernier, qui se termine par : « Nous allons continuer à croire à la justice et avoir confiance dans notre lutte afin que la vérité puisse être reconnue dans les termes d'un juste verdict. » Retrouvez le communiqué, traduit de l'anglais, [en pièce jointe](#).

- **En Inde, une filiale d'Unilever a contaminé au mercure salariés et environnement.** L'action d'une jeune artiste permet l'élargissement de la mobilisation : www.liberation.fr/monde/2015/08/09/en-inde-une-jeune-artiste-fait-trembler-unilever_1359650

Ils nous écrivent, on diffuse...

- L'association Toxicologie Chimie nous informe sur **les nanomatériaux dans l'alimentation**. Un grand nombre de substances sont ajoutées aux aliments pour obtenir un effet aromatique, conservateur, humectant, texturant, stabilisant, épaississant, colorant, émulsifiant ou antimicrobien. Divers nanomatériaux en font partie.

www.nanoresp.fr/les-nanomateriaux-dans-lalimentation-quelques-reperes/

- Marie Lys Bibeyran, salariée agricole, lance une **pétition pour que les vignes et autres zones agricoles situées le long des écoles et des infrastructures sportives et culturelles ne soient traitées qu'avec des produits homologués** pour l'agriculture biologique et en dehors de la présence des enfants. A signer sur :

<https://www.change.org/p/traitez-en-bio-les-vignes-situ%C3%A9es-pr%C3%A8s-des-%C3%A9coles-stoppesticides>

- Marine Richard, au terme d'une longue bataille, a vu son hypersensibilité aux ondes électromagnétiques reconnue comme handicap par la justice. A lire sur :

www.ariegenews.com/ariege/jeunesse_societe/2015/93491/hypersensibilite-aux-ondes-la-justice-a-tranche-sur-le-cas-de-marine-r.html

Suite à cette première reconnaissance, des électro-sensibles invitent à la création d'un réseau entre toutes les personnes concernées : retrouvez leur appel à constitution d'un réseau [en pièce jointe](#).

- **Le Criirad nous alerte** : « Nous nous battons contre un **projet de règlement européen qui va fixer des limites de contamination alimentaires excessivement élevées en cas d'accident nucléaire**. Nous avons identifié des anomalies gravissimes dans le dossier scientifique, expliquant la fixation de valeurs de l'ordre de 100 fois (!) trop élevées. Grâce à l'un de nos contacts à l'étranger, Heinz Stockinger, nous avons appris du ministère de la Santé de l'Autriche que ces dysfonctionnements sont parfaitement connus des responsables des 28 Etats membres ! L'Autriche et l'Allemagne ont tenté de les faire corriger : en vain car ces 2 pays étaient minoritaires. La France ne les a pas soutenus. S'est-elle battue contre eux ?

Près de 30 ans après Tchernobyl, la France est-elle encore en train de défendre les intérêts de l'industrie nucléaire contre la santé de la population ? C'est ce que nous cherchons à savoir en interpellant ce jour le Président de la République. »

Retrouvez leur lettre ouverte à François Hollande sur : www.criirad.org/aliments-nma-accidentnucleaire/2015-10-14_lo_pdt-hollande.pdf

Et leur pétition : <http://criirad-protegeonsnotrealimentation.wesign.it/fr>

A vous lire sur vos actions, témoignages, etc.

Fanny et Anne, pour l'équipe d'animation

<asso hp@gmail.com>

Cette lettre est adressée à tous nos adhérents et aux compagnons de route.
Si vous ne voulez plus en être destinataire, n'hésitez pas à nous le faire savoir.